Barème honoraires au 01/01/2024 (TVA incluse au taux actuel de 20 %)

Honoraires de vente :	: (tarifs maximums)

Jusqu'à 19 999 € :	3 000 €
De 20 000 à 44 999 € :	5 000 €
De 45 000 à 99 999 € :	6 000 €
De 100 000 à 129 999 € ;	7 000 €
De 130 000 à 159 999 € :	8 000 €
De 160 000 à 189 999 € :	9 000 €
De 190 000 à 219 999 € :	10 000 €
De 220 000 à 249 999 € :	11 000 €
De 250 000 à 299 999€ :	12 000 €
De 300 000 à 349 999€ :	13 000 €
De 350 000 à 399 999 € :	14 000 €
De 400 000 à 449 999 € :	15 000 €
De 450 000 à 499 999 € :	15 500 €
De 500 000 à 549 999 € :	16 000 €
A partir de 550 000 € :	3 %

Honoraires de location de locaux d'habitation :

Honoraires à la charge du locataire : (tarifs maximums)

Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC par m² de surface habitable
Etat des lieux	3 € TTC par m² de surface habitable

Honoraires à la charge du bailleur : (tarifs maximums)

Honoraires d'entremise et de négociation	2 € TTC par m² de surface habitable
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC par m² de surface habitable
Etat des lieux	3 € TTC par m² de surface habitable

AS IMMOBILIER

Centre d'affaires Synergie SA 2 I Ste Agathe -rue Lavoisier-57 190 Florange

RCS Thionville TI 488 504 994 - R.C.P. MMA IARD N° 127124693 - Carte professionnelle n° CPI57052018000033440 délivrée par la CCI de Moselle – absence de garantie financière – Non détention de fonds